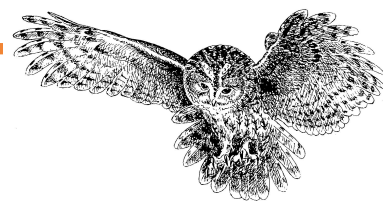


La Chotta

Bulletin municipal de Vieilleville



N°26 - Juillet 2017

LE MOT DU MAIRE

Vieillevilloises, Vieillevillois

Durant la première moitié de 2017 rythmée par les élections présidentielles et législatives, le conseil municipal s'est attaché à la mise en place et au financement de plusieurs chantiers.

Le budget 2017 a été voté au mois d'avril et concrétise notamment la rénovation et l'accessibilité de l'école élémentaire ainsi que l'effacement des réseaux dans le centre du village.

Le nommage et la numérotation des rues reprendront à la rentrée. La révision du plan local d'urbanisme est en marche avec, en ce moment, le choix du bureau d'étude.

D'autres projets continuent comme le plan pluriannuel de changement des ordinateurs de l'école, la rénovation de l'éclairage public, l'achat de matériel pour le foyer.

Tout cela ne serait possible sans le travail et l'implication des conseillers et adjoints, des employés municipaux mais aussi de tous les participants aux chantiers proposés ; je tiens d'ailleurs à remercier les présents lors du déménagement de l'école élémentaire.

Cette chotta est l'occasion pour moi de vous souhaiter à toutes et à tous un bel été en espérant vous retrouver lors de la fête du village fin juillet.

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

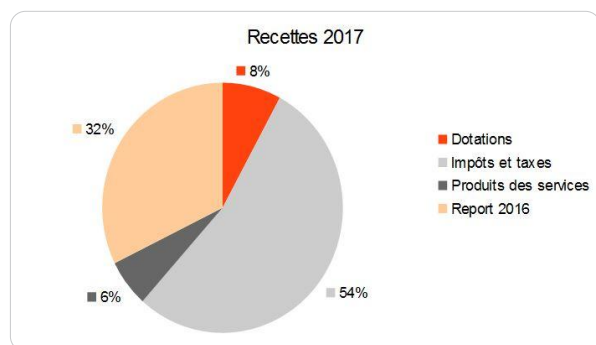
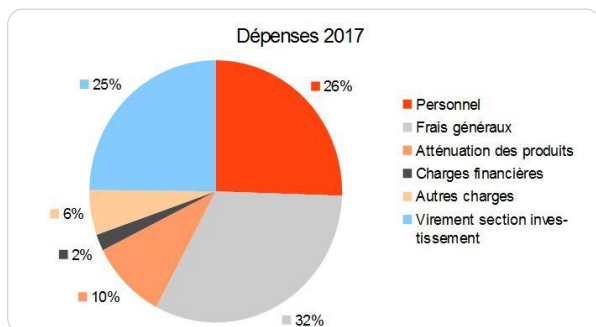
Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 4
Informations utiles	p 8



Budget communal

Le budget de fonctionnement de la commune prévu pour 2017 s'élève à 367 449,70 €.

Les investissements s'élèvent à 170 339,16 €.



Taux d'imposition - Conséquences de la fusion des 3 communautés de communes sur l'imposition communale.

La nouvelle communauté de communes est sous le régime de la fiscalité professionnelle unique alors que Cap Lauragais était auparavant sur le régime additionnel. Cela signifie un transfert vers la communauté de communes Terres du Lauragais de plusieurs impôts et taxes actuellement perçus par la commune.

La taxe d'habitation (TH) est concernée en 1er lieu par ce changement. En effet, à l'occasion de la réforme de la taxe professionnelle en 2011, les communes et les intercommunalités se sont vues transférer la part de taxe d'habitation antérieurement perçue par le département.

Cette opération s'est traduite, sur la feuille d'imposition, par la disparition de la TH départementale et la majoration du taux communal.

Principales dépenses d'investissement (avant subventions) :

Effacement réseau EDF et Telecom : 20 000€
Révision du Plan Local d'Urbanisme : 20 000 €
Rénovation école : 72 500€
Nommage des rues : 7 500€
Bornes incendie : 6 000€

Centre Communal d'Action Sociale

La loi du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale dans les communes de moins de 1 500 habitants.

La commune a décidé de supprimer le budget du CCAS mais conserve un conseil consultatif qui examinera les dossiers relevant de l'action sociale. Le Conseil Municipal décidera de la suite à apporter aux différentes demandes.

Vieilleville et Terres du Lauragais

La Communauté de Communes Terres du Lauragais créée au 1er janvier 2017 suite à la fusion des trois anciennes communautés de communes Cap Lauragais, Coeur Lauragais et ColaurSud, est présidée par Christian Portet. Son bureau se compose, en plus du président, des 14 vice-présidents des commissions thématiques et de 6 membres du bureau, dont le maire de Vieilleville.

Les représentants de Vieilleville à la communauté de communes, Laurent Miquel (titulaire) et Sylvain Justaut (suppléant), se sont engagés dans trois commissions thématiques. Ils représenteront également notre commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ainsi qu'à la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH).

La CLECT est chargée de l'évaluation financière des compétences transférées entre communes et communautés de communes. Ces évaluations feront varier l'attribution de compensation versée à la commune.

Nom des commissions	Vice-Président	Laurent MIQUEL, titulaire	Sylvain JUSTAUT, suppléant
1. Administration générale et aménagement du territoire	Gilbert HEBRARD		
2. Développement économique	Olivier GUERRA		
3. Transition énergétique	Pierre IZARD		
4. Finances et marchés publics	Bernard BARJOU		
5. Petite enfance et RAM	Laurence KLEIN		
6. Environnement (déchet et assainissement)	Jean-Pierre HOULIE	X	X
7. Développement touristique	Marie-Claire GAROFALO		
8. Culture et communication	Jean-François PAGES		
9. Urbanisme et équilibre territorial	Sophie ADROIT		
10. Enfance jeunesse vie associative et sport	Jean-Clément CASSAN		
11. Espaces vert patrimoine et chemins de randonnée	Francette NONO	X	
12. Voirie et transports	Marc MENGAUD		
13. Services à la personnes CIAS MARPA	Michel TOUZELET		
14. Lacs, rivières et zones humides	Jean-Claude LANDET		X

Effectifs scolaires à la rentrée 2017-2018

Les effectifs prévus à la rentrée 2017-2018 sont les suivants :

Classe primaire	Effectif prévisionnel
Cours moyen 2 (CM2)	3
Cours moyen 1 (CM1)	2
Cours élémentaire 2 (CE2)	5
Cours élémentaire 1 (CE1)	4
Total	14

Classe maternelle	Effectif prévisionnel
Cours préparatoire (CP)	5
Grande section (GS)	6
Moyenne section (MS)	4
Petite section (PS) 3 ans	2
Toute petite section (TPS) moins de 3 ans	2
Total	19

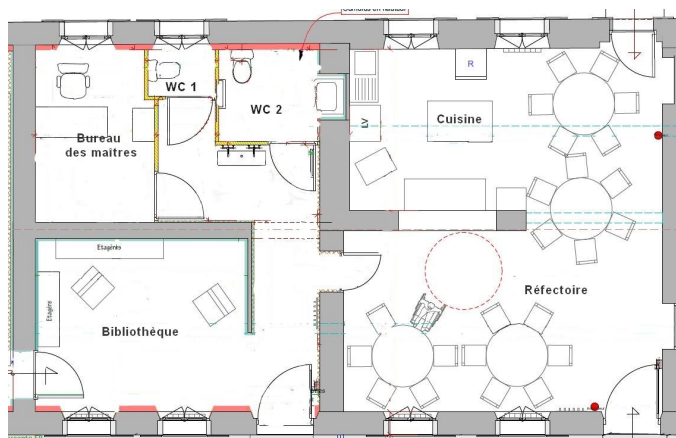
Travaux de l'école

Les travaux de rénovation de l'école primaire ont commencé depuis le 10 juillet, ce qui a été rendu possible grâce aux participants au chantier citoyen "On vide l'école". L'équipe municipale tient à les remercier.



Ainsi, la salle de classe, la bibliothèque et le bureau des maîtres seront refaits pour la rentrée, les passages et toilettes seront mis aux normes accessibilité handicapés.

Pour donner quelques exemples concrets des modifications à venir : le réfectoire s'agrandit, des toilettes aux normes seront installées près de la salle des maîtres, la bibliothèque aura plus d'espace avec la suppression du placard, la salle de classe sera réaménagée avec la suppression du sas de l'entrée. Le plan ci-dessous présente la future configuration de l'école.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

4

Le Comité des fêtes

Avis à la population !

L'été pointe le bout de son nez et avec lui, les longues soirées étoilées, les repas entre amis, les parties de pétanque enflammées...

Un maître mot : le bon temps !

C'est bien là ce que souhaite continuer à cultiver toute l'équipe du comité des fêtes.

Pour ce faire, des rendez-vous sont d'ores et déjà à noter et notamment les fameuses fêtes du village le dernier week-end de juillet.

Qu'on se le dise !

Nous vous souhaitons donc un bel été et espérons prochainement vous retrouver très nombreux .

A ne pas manquer :

Fête du village

Vide grenier

Repas gaulois-méchoui

Théâtre

Assemblée générale 17h + Cinéma 20h30

du 27 au 30 juillet

Dimanche 3 septembre

Dimanche 1 octobre

Samedi 18 novembre

Samedi 9 décembre

L'équipe du Comité

A l'école, une année riche en activités

L'année scolaire 2016-2017 des petits Vieillevenoises a été ponctuée de nombreux projets.

Projets culturels

Les élèves ont découvert le patrimoine de leur village en cheminant dans les rues et en visitant le parc autour du château. La découverte du patrimoine s'est poursuivie par la visite de la ville de Montauban, de son musée d'histoire naturelle et une rencontre avec les correspondants de Lizac, à proximité.

Les élèves ont pu apprécier de multiples arts vivants: cirque contemporain (Balma), pièce de théâtre...

La sortie cinéma autour de la mise en scène de poèmes de Prévert, la réalisation par les élèves d'un film d'animation à partir d'un poème ou encore les lectures de poèmes par les BIP (brigades d'Interventions Poétiques) ont complété le travail mené lors du printemps des poètes.

Projets sportifs

Les élèves ont participé au cross de Villenouvelle, à une rencontre athlétique avec les élèves de Montesquieu et à des séances de natation pour les plus grands, encadrées par l'animateur sportif, les professeurs et les parents d'élèves volontaires.

Projets autour de la nature

A l'arrivée des beaux jours les élèves ont eu la main verte : observations de graines, réalisations de semis, entretien et vente de plants auprès des familles et des villageois. Ce travail a été enrichi par des apprentissages autour des insectes, en classe et lors de la visite du musée des abeilles de Ramonville.

Café des parents

Tout au long de l'année, les parents ont été conviés par les élèves et leurs professeurs à des rencontres intitulées "café des parents" (jeux de société, atelier poétique, atelier aménagements botaniques) qui ont été l'occasion de valoriser le travail des élèves, d'échanger, de mieux se connaître.

Voyage scolaire

L'année scolaire s'est terminée par un voyage réalisé au moulin des Sittelles à Burlat où les élèves ont joué avec des instruments et en ont fabriqué, ont chanté en chorale. Ce moment a été l'occasion pour les enfants de vivre des expériences collectives en dehors de leur foyer. Ils ont pu présenter aux autres ce travail lors d'un spectacle de fin d'année.

Un investissement de tous

Tous ces projets ont pu être menés grâce à l'enthousiasme et à la volonté des enseignantes mesdames Gervais (également Directrice de l'école), Beisson et Boisdron, des parents d'élèves et villageois volontaires, de la municipalité.

Par ailleurs, nous rappelons que tout au long de l'année les élèves sont accueillis et bénéficient d'ateliers de loisirs créatifs, d'expériences, de jeux sportifs ou traditionnels, sur des temps périscolaires animés par Sophie, Sabine et des adultes volontaires.

Un projet d'association

Afin d'accompagner tous ces projets, mais aussi d'en proposer en dehors du temps scolaire, comme le carnaval qui a eu lieu cette année, nous souhaitons créer une association. Nous proposerons une réunion dès la rentrée afin de connaître les personnes intéressées et motivées.

Bon été à tous !

Les délégués de parents d'élèves

Sports Loisirs Vieilleville

Plusieurs activités sont regroupées au sein de l'association : la gymnastique, la belote, la pétanque, le tennis.

Gymnastique

Les séances hebdomadaires de gymnastique ont lieu dans la joie et la bonne humeur tous les mercredi soir dans la salle du foyer de 19h45 à 20h45, sous la houlette de Kathy dès la rentrée prochaine. Une quinzaine de participantes viennent régulièrement. N'hésitez pas à les rejoindre ! Les messieurs sont aussi les bienvenus !

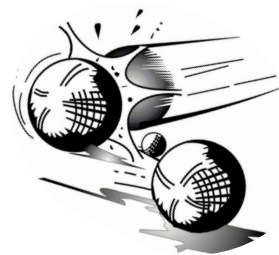
Pensez à réserver votre créneau pour la rentrée !

→ séance hebdomadaire de gym (1 heure le mercredi soir 19h45-20h45), animée par une professionnelle (Kathy)- cotisation 40 € / personne / trimestre. Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39

Tennis

Le cours de tennis reste accessible à toute personne ayant réglé sa cotisation annuelle et reçu en échange sa précieuse clé (attention : nouvelles serrures).

→ toute l'année : accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 €/ famille / an

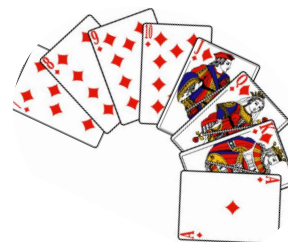


Pétanque

Les concours de pétanque ont repris depuis le 2 juin. Comme chaque année, les inscriptions se font à partir de 20H30 tous les vendredi au foyer.

Tous les participants sont récompensés.

Venez nombreux vous entraîner en vue des deux concours le samedi et le dimanche de la fête locale.



Belote

Nous vous attendons nombreux pour participer à notre concours de belote du 27 juillet à 21h.

Les concours hebdomadaires reprendront le vendredi 6 octobre. N'hésitez pas à nous y rejoindre, l'ambiance y est très familiale.

Ne dites pas que vous ne savez pas jouer, c'est en pratiquant que l'on apprend !

A bientôt.

Le bureau

renseignements, inscriptions :
Christophe Verheyden
(Président) : 05.61.81.34.77 ou
06.88.61.01.64

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE

Le mot du Président

En cette période d'été les lecteurs de la "Chotta" sont, je suppose, bien plus concentrés sur leurs projets de vacances que sur des histoires de chasse car, pour un grand nombre, la chasse n'est peut-être pas leur préoccupation majeure. De ce fait, je vais faire court, juste quelques notes qui me semblent utiles, particulièrement pour les lecteurs qui pratiquent cette activité.

L'Assemblée générale du 16 juin 2017 réunissant les propriétaires, agriculteurs et chasseurs s'est déroulée dans le calme et dans l'écoute de l'ordre du jour. Comme à l'accoutumée, le rapport moral et financier, n'ayant pas soulevé d'observation, était soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité. Il n'y a pas eu cette année de vote pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration.

Aux classiques questions diverses, il a été proposé une nouvelle fois l'augmentation de 5 € de toutes les catégories de cartes de sociétaires (inchangé depuis 1982). Contrairement au refus de l'an passé, cette proposition a été adoptée à la majorité des membres présents. Certes cela ne représente qu'environ 400 € mais il faut penser que le bénéfice que nous procure notre loto n'est pas garanti, et un échec est toujours possible... Il est donc prudent de constituer une petite réserve en cas d'imprévus.

Deux piégeurs ont été agréés par la DDT et sont en mesure de réguler les animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Ils ont reçu une dotation de matériel conforme à la réglementation européenne. Concernant les jours de chasse, les lâchers de gibier, l'ouverture au sanglier au 15 août, le PMA du chevreuil, il n'y a pas de changement notoire.

La validation du permis 2017 / 2018 et de l'assurance qui va avec est également identique à la saison passée en ce qui concerne la procédure, et pratiquement équivalente sur le plan financier (guichet unique de la fédération, pour rappel ces validations sont à renouveler chaque année au 30 juin).

A noter les dates des deux permanences de remise des cartes : le 05 août de 8 h 30 à 11 h, et le 01 septembre de 20 h 30 à 22 h 30, au préfa/chasse, assurance, permis validé et signature du demandeur obligatoire. Pour info, il ne sera plus délivré de cartes au domicile du Président ou du trésorier en dehors de ces dates. Cette pratique anarchique est désormais révolue. On ne va pas consulter le médecin à son domicile !!

L'ouverture générale est prévue le 10 septembre. Pour la caille, la tourterelle des bois et autres gibiers, il faut attendre l'arrêté préfectoral qui sera affiché en mairie dès réception. Par ailleurs, les divers comptages effectués permettent d'espérer une ouverture satisfaisante.

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons d'excellentes vacances.

Revenez reposés, bien bronzés, en forme pour la rentrée !!



INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieilleville@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieilleville-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Véronique Biscaro.

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Entreprendre



Cinq entreprises sont installées à Vieilleville :
- Billon Dépannage : artisan plombier, chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- SARL Souloumiac et Naudinat : entreprise de maçonnerie ☎ 05 61 27 16 99
- Taxi du Canal du Midi : entreprise de transport ☎ 06 61 76 45 48
- Corinne Sempéré, mosaïste ☎ 06 33 30 90 31
- Da Santa rénovation, artisan ☎ 06 12 21 43 32

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeurs de primaire :
Mme Gervais (80%) et Mme Beisson (20%)
Professeur de Maternelle : M. Pulito

Tri sélectif et ordures ménagères



Chaque foyer est doté d'une caissette jaune pour y mettre le papier, le carton et les contenants en plastique recyclable. Cette caissette est ramassée le mercredi matin.

Le verre est à déposer dans le Récup'verre situé à l'entrée du village. Les déchets ménagers sont à mettre dans des sacs et dans les containers.

Le reste est à apporter à la déchetterie de Villefranche.

Pour plus d'information, consulter le site internet de la mairie (rubrique Vie intercommunale).

Coiffeur itinérant



Un mardi par mois, une coiffeuse propose ses services sur la place du village, devant la halle. Les prochains rendez-vous sont les mardi 22 août et 19 septembre.

Renseignements :

☎ 06 72 53 89 51 – <http://itiner-hair.fr/>

Bon Eté !

Rédaction et mise en page : Nathalie HEWISON – Géraldine MARTIN-HOUSSART – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique